

Orléans, mardi 1^{er} juillet 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prix de l'éducation 2014

L'académie récompense trois élèves

Marie Reynier, recteur de l'académie d'Orléans-Tours, chancelier des universités, André de Saint-Sauveur, trésorier de l'académie des sports et Yannick Barillet, directeur régional de la DRJSCS représenté par Dieudonné Dondassé, responsable du pôle sport régional, ont récompensé trois élèves de l'académie, particulièrement méritants, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée mardi 1^{er} juillet à Orléans.

Ils ont remis trois prix :

- Prix de l'éducation : Jade HONSAI, élève de 1^{ère} au lycée Benjamin Franklin à Orléans
- Prix du recteur : Cindy MICHARD, élève de 1^{ère} au lycée Jean Moulin à Saint-Amand-Montrond
- Prix jeunesse et sports : Mathilde DOUDOUX, élève de 1^{ère} au lycée Alain Fournier à Bourges

Rectorat

Cabinet du recteur

Contact Presse

Maud Pestel

Chargée de communication et
des relations presse

T : 02 38 79 45 96

P : 06 42 71 75 05

communication
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1



De gauche à droite : André de Saint-Sauveur, Dieudonné Dondassé, Marie Reynier, une enseignante du lycée Benjamin Franklin, Jade Honsai, un proviseur adjoint du lycée Benjamin Franklin, Cindy Michard, et un enseignant du lycée Jean Moulin.

Le prix académique

L'académie d'Orléans-Tours récompense les trois meilleurs élèves qui ont concouru, en remettant le prix de l'éducation, le prix du recteur et le prix jeunesse et sports. Les



candidats, qui sont proposés par le chef d'établissement, doivent posséder un ensemble de qualités : réussite scolaire, palmarès sportif, engagement personnel au service de la collectivité, démontrant ainsi des capacités à s'engager à tous les niveaux (scolaire, sportif et citoyen), aussi bien dans le cadre de l'établissement que hors de l'établissement. Ces capacités d'engagement se révèlent particulièrement à travers la pratique d'activités physiques et sportives. Plus qu'une distinction honorant les qualités personnelles d'un élève, le prix de l'éducation a donc aussi valeur d'exemple et d'entraînement pour l'ensemble de la communauté scolaire et permet de valoriser la diversité des talents et la multiplicité des réussites.

2/2

Le prix national

Le prix national de l'éducation a été créé en 1975 à l'initiative de l'académie des sports. Depuis 1987, il est placé sous le patronage du ministre de l'éducation nationale.

Ouvert aux élèves des lycées d'enseignement général et technologique (classes de première) et aux élèves des lycées d'enseignement professionnel (classes de première année de baccalauréat professionnel et de brevet de technicien), aux classes de deuxième année de brevet d'études professionnelles (BEP) et de certificat d'aptitude professionnelle (CAP). Il est remis aux deux lauréats finalistes lors d'une cérémonie officielle.